



D.2018.07.11.6.14

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Juillet 2018

6 – PROJETS TERRITORIALISES**6.14 – SYSTEME DE GESTION DES PARCS RELAIS – Approbation de l'Avant-Projet**

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (M.Grass à/c du point 7)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti jusqu'au point 1.1)	X (à/c du point 2.1)
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X	X (M. Del Borrello à/c du point 2.1)	
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Dans le cadre du schéma directeur P+R Horizon 2020, et plus particulièrement de son axe 1 abordant l'amélioration de la gestion des P+R, le Comité Syndical a par délibération n° 2017.02.01.1.1 du 1er février 2017 approuvé le programme du renouvellement du système de gestion des P+R.

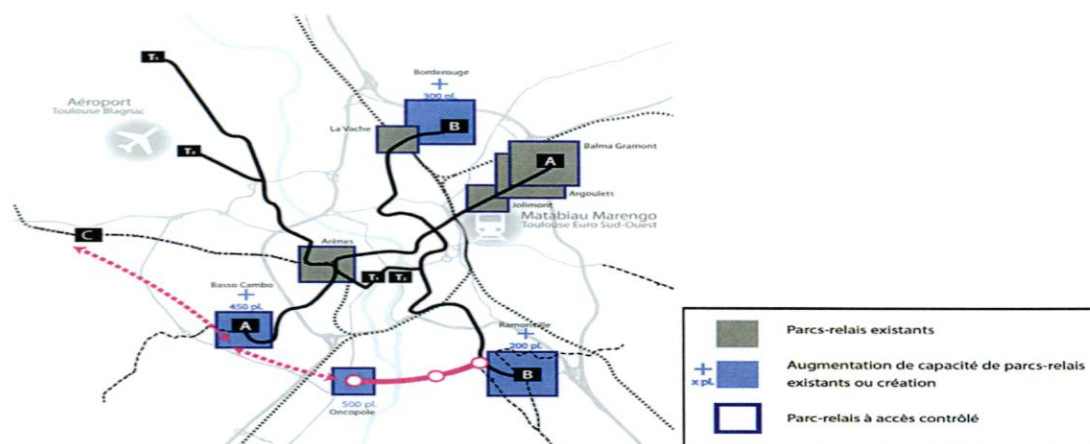
Par délibération n° 2017.07.05.7.6 du 05 juillet 2017, le Comité Syndical a autorisé la signature du marché n° M2017-191 pour une prestation de maîtrise d'œuvre relative au renouvellement du système de gestion des parcs relais avec le Groupement INGEROP / LD2A.

1- Programme et études d'Avant-Projet

Le programme comprend le contrôle d'accès aux 8 P+R existants plus celui à créer de l'Oncopôle, permettant sur certains parcs la tarification d'autres usages que celui des utilisateurs du réseau de Transport en Commun ainsi que la remise en exploitation des Arènes.

La maîtrise d'œuvre a réalisé un état des lieux précis des ouvrages existants tout en prenant connaissance de manière détaillée desdits ouvrages, et de leurs modalités de fonctionnement actuelles ainsi que des décisions liées au futur parcours client des P+R.

Cet état des lieux a permis de re-questionner les modalités de fonctionnement prévues à terme, et de définir les opérations complémentaires d'investigation à réaliser en phase Avant-Projet afin de sécuriser l'estimation du coût prévisionnel des travaux.



Les études d'avant-projet réalisées par le Maître d'œuvre présentent un montant travaux de 6,991 M€ HT intégrant les éléments du programme initial, à savoir :

- les travaux de génie civil pour la remise en fonction du P+R Arènes, ainsi que la modification d'une voie d'accès sur les parcs relais de Balma Gramont et Borderouge ;
- des travaux sur l'interphonie, la vidéosurveillance et la lecture des plaques minéralogiques en entrée de parking ;
- l'intégration des systèmes existants tels sonorisation, informations usagers, silos, liens avec billettique, réseau actif de transmission
- ainsi que les incidences liées à : **Parcours client PMR**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20180716-20180711-6-14D-DE
Date de télétransmission : 16/07/2018
Date de réception préfecture : 16/07/2018

Les places PMR sont systématiquement internalisées au sein du périmètre contrôlé du parking : le parcours client est harmonisé et les places seront mieux gérées qu'en accès libre hors barrières. En entrée, les PMR sont identifiées en présentant les cartes pastel, la carte mobilité ou la carte européenne de stationnement.

Afin de pouvoir accéder aux places PMR lors des périodes de saturation des P+R, il sera systématiquement réservé la voie la plus à droite. Un affichage dynamique indiquera alors cette réservation. Ce dispositif pourra servir aussi à d'autres usagers utilisant des places atypiques lorsque ces usages seront définis.

- **La modification des ilots :**

Le parcours client finalisé pour l'accès des P+R modifie tous les ilots existants pour y placer :

- des bornes d'entrée comprenant : un interphone, une caméra, un écran de visualisation des messages P+R, un lecteur type carte Pastel, code 2D (PMR et accès partenariats ou résidents), un distributeur de titre de parking.
- des bornes de sortie comprenant : un interphone, une caméra, un écran de visualisation des messages P+R, un lecteur type carte Pastel, code 2D (PMR et accès partenariats ou résidents), un lecteur de carte bancaire de paiement, un distributeur de reçu, un lecteur de titre magnétique transports en commun.
- une caisse automatique par P+R intégrant un écran de visualisation des messages P+R, un lecteur type carte Pastel, code 2D (PMR et accès partenariats ou résidents), un lecteur de carte bancaire de paiement, un distributeur de reçu, un lecteur de titre magnétique transports en commun ainsi qu'un monnayeur à recyclage pour le paiement par pièces.

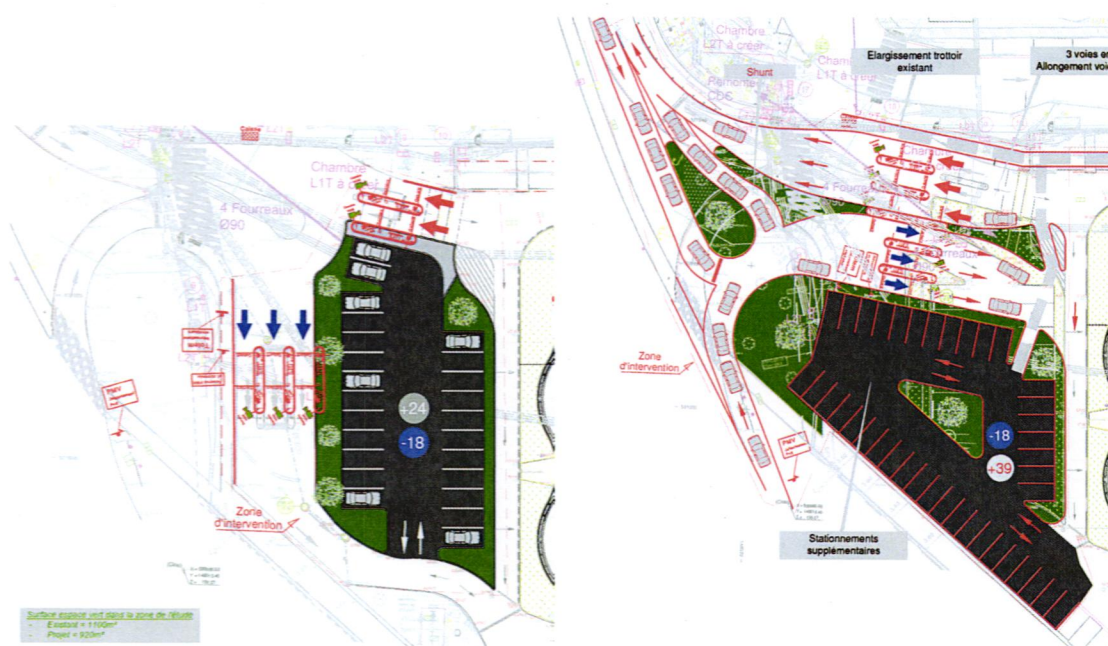
- **Prédispositions pour une externalisation d'exploitation**

Ces prédispositions permettent de séparer physiquement à moindre coût (dès la conception du nouveau système), l'exploitation-maintenance des P+R de celle du réseau de transport; cela concerne la séparation des locaux techniques P+R et métro (ligne A) ainsi que la conception de systèmes P+R séparées des systèmes Transports en Commun hors billettique et information voyageur

Cette première limitation des adhérences entre le système propre au transport en commun et les parkings permet d'envisager les différents scénarii possibles d'exploitation de chaque P+R.

- **Prédispositions aménagements à Balma Gramont**

La maîtrise d'œuvre propose une solution d'aménagement de l'entrée Nord du parking permettant de gagner une voie de plus en sortie et quinze places de stationnement.



Solution initiale

variante proposée

2. Récapitulatif du montant du coût prévisionnel des travaux.

Le coût prévisionnel des travaux arrêté par le maître d'ouvrage, à la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre était de 5 000 000 € HT (valeur mai 2017).

Le coût prévisionnel définitif des travaux arrêté au stade Avant-Projet est de 6 991 000 € HT (valeur juillet 2018).

Les principales raisons d'évolution de ce coût sont :

Objet des travaux	Montant en € HT
Programme initial travaux	5 000 000
Intégration places atypiques et PMR et information dynamique associée	421 000
Reprise de tous les ilots entrée/sortie intégration parcours client et installation des équipements	1 160 000
Prédispositions techniques externalisation	150 000
Aménagement accès Nord Balma Gramont	260 000
Coût des Travaux AVP	6 991 000
Provision aléas 10 %	699 000
Coûts travaux AVP	7 690 000

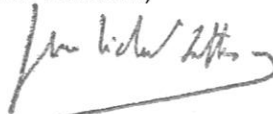
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avant-projet de l'opération renouvellement du système de gestion du P+R et notamment l'enveloppe financière travaux fixée à 7,69 M€ HT.

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses sont inscrites aux budgets 2018 et suivants de Tisséo Collectivités

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES